

Sou2001-2893

Sou2001-2893

CRÉDOC

Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »
(vague de début 2001)

**Quelques opinions et attitudes en matière
d'environnement et de consommation
d'eau du robinet**

Note réalisée à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)

G. H. - L. O.

MARS 2001

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS



Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »
(vague de début 2001)

**Quelques opinions et attitudes en matière
d'environnement et de consommation
d'eau du robinet**

**Note réalisée à la demande de
l'Institut Français de l'Environnement (IFEN)**

G. H. - L. O.

MARS 2001

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Cette note a été réalisée à la demande de l'IFEN

Le département « Conditions de vie et Aspirations des Français » est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- . Régis Bigot, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Laurent Ortalda

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

SOMMAIRE.....	3
AVANT-PROPOS	4
PRINCIPAUX RÉSULTATS	5
A - LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX : QUELQUES PERCEPTIONS ET ATTENTES	7
1. Les Français affichent une forte sensibilité aux questions d'environnement	7
2. Les domaines prioritaires de l'action publique en matière d'environnement.....	8
3. Les actions individuelles pour préserver l'environnement.....	11
4. État et particuliers : des domaines d'actions complémentaires	12
B - QUELQUES GESTES INDIVIDUELS EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	14
1. L'élimination et le tri des produits toxiques.....	14
2. La consommation de produits de l'agriculture biologique s'accroît	15
3. Les déplacements domicile/travail : les solutions individuelles dominant.....	17
C - LA CONSOMMATION D'EAU DU ROBINET.....	20
1. La baisse de la consommation d'eau se poursuit.....	20
2. La principale cause de non-consommation : le mauvais goût.....	22
ANNEXES	26
Annexe I - Estimation de l'évolution de la consommation d'eau du robinet.....	27
Annexe II - Carte des régions utilisées	28
Annexe III - Grille de post-codage	29
Annexe IV - Liste des questions insérées à la demande de l'Institut Français de l'Environnement	30

Avant-propos

Ce document présente les premiers résultats des questions insérées, à la demande de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), dans la vague de début 2001 de l'enquête du CREDOC sur « les Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

L'enquête s'est déroulée en décembre 2000 – janvier 2001. Elle a été réalisée en « face à face » auprès d'un échantillon de 2000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement disponible. Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement des données a été effectué à partir des critères suivants : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération¹.

Les questions insérées cette année par l'IFEN s'articulent autour des quatre thèmes suivants :

- ***La sensibilité et les attentes des Français en matière de protection de l'environnement :*** *quelle est la sensibilité de la population aux questions environnementales ? Quels types d'action attendent-ils de l'État dans ce domaine ? De quelle manière nos concitoyens estiment-ils pouvoir individuellement contribuer le plus au respect de l'environnement ?*
- ***Quelques gestes en faveur de l'environnement :*** *quel est le nombre de nos concitoyens se pliant au geste de rapporter les produits toxiques dans des déchetteries ? Quel est le nombre de ceux ayant consommé, dans l'année, des produits issus de l'agriculture biologique ?*
- ***Les déplacements domicile-travail.*** *Quels sont les modes de transport utilisés par nos concitoyens pour se rendre sur leur lieu de travail ? Utilisent-ils des modes « plutôt » respectueux de l'environnement : co-voiturage, transports en commun notamment ?*
- ***La consommation de l'eau du robinet.*** *Quel est le taux de consommation de l'eau du robinet ? Quelles sont les raisons de non-consommation éventuelle ?*

Le présent document se limite volontairement à la seule présentation des « tris à plat », accompagnés d'un commentaire succinct. L'analyse plus approfondie des résultats fera l'objet d'un rapport ultérieur.

¹ Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé « Premiers résultats de la vague de début 2001 » (CREDOC, à paraître).

Principaux résultats

Cinq enseignements principaux peuvent être dégagés des réponses apportées aux questions introduites par l'Institut Français de l'Environnement dans la vague du début 2001 de l'enquête sur les « *Conditions de vie et les Aspirations des Français* » :

- Nos concitoyens sont relativement attentifs aux problèmes environnementaux : **89 % se déclarent « plutôt sensibles » à ces questions**. Il s'agit là d'une attitude relativement bien ancrée car elle n'a pratiquement pas varié depuis 1995.
- **Les Français attendent prioritairement de l'Etat qu'il agisse en matière de réduction de la pollution de l'air**. Cette préoccupation a nettement progressé cette année : elle consolide donc sa première place dans les attentes environnementales de la population. Parallèlement, presque **un enquêté sur deux considère que c'est par le tri sélectif que chacun peut individuellement contribuer le plus à la sauvegarde de l'environnement**. Il faut dire que de nombreux ménages trient déjà leurs déchets. Ainsi, par exemple, au cours des 12 derniers mois, **un Français sur deux (52 %) a rapporté des produits toxiques (solvants, peintures ...) dans une déchetterie** : 40 % l'ont fait régulièrement et 12 % plus rarement, soit une progression totale de 11 points en cinq ans.
- Le nombre de consommateurs de **produits issus de l'agriculture biologique a progressé de 8 points** cette année. **Pratiquement un enquêté sur deux (45 % exactement)** en a acheté dans les douze derniers mois. Cette croissance du nombre de consommateurs intéressés par les produits « bios » s'explique, au moins partiellement, par la montée de la méfiance de nos concitoyens à l'égard de certains produits alimentaires.
- Alors que les Français attendent des pouvoirs publics qu'ils agissent pour réduire la pollution atmosphérique, il apparaît que **les deux tiers des actifs ou des étudiants utilisent un véhicule personnel motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail**. Cette solution domine sur l'ensemble du territoire, sauf dans la Région Parisienne : 45 % des Franciliens utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Bien entendu, l'offre en transports collectifs explique pour beaucoup les variations mises en évidence.

- Enfin, **57 % des Français déclarent boire habituellement l'eau du robinet chez eux.** En 12 ans, la consommation d'eau courante a reculé de 15 points et la baisse semble se poursuivre, lentement, mais sûrement. Le plus souvent, c'est le mauvais goût qui est invoqué (37 % des non-consommateurs). Toutefois, parmi les non-buveurs d'eau du robinet, plus nombreux sont cette année ceux qui mettent en avant leur **crainte des produits toxiques** (+ 9 points). La confiance dans les qualités sanitaires de l'eau du robinet a donc nettement reculé cette année, et ce **dans toutes les régions sans exception.**

A - Les problèmes environnementaux : quelques perceptions et attentes

1. Les Français affichent une forte sensibilité aux questions d'environnement

Même si les problèmes posés par « la dégradation de l'environnement » ne figurent pas au tout premier rang des préoccupations de la population (on trouve en tête cette année « les maladies graves », « la violence, l'insécurité », puis « le chômage »), ce sujet a assurément pris une certaine ampleur, ces derniers mois, dans l'esprit de nos concitoyens² : alors qu'il y a deux ans, 8 % de la population citaient ce thème comme l'un des deux plus préoccupants, le taux est aujourd'hui de 18 %.

Cette montée est sûrement liée à la survenue récente de catastrophes écologiques exceptionnelles : tempêtes de décembre 1999, marée noire suite au naufrage de l'Erika ..., mais aussi alertes alimentaires consécutives au problème de la vache folle.

En tout état de cause, si, **en termes relatifs**, le sujet ne préoccupe encore qu'un cinquième des Français, en valeur absolue, une très large majorité de nos concitoyens y sont attentifs : 89 % se déclarent « **plutôt sensibles** » à ces questions (Tableau 1). 34 % y sont « très » sensibles, 55 % « assez » sensibles.

En fait, seulement 3 % de nos concitoyens se disent « pas du tout sensibles » à ces problèmes. Si l'on y ajoute les « peu sensibles », on peut dire qu'au total, aujourd'hui seulement 11 % de la population ne s'intéressent pas au sujet.

² Données collectées par ailleurs dans la même enquête.

Tableau 1

Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, diriez-vous que vous y êtes :

(en %)

	Début 1995	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• Très sensible.....	35,5	36,9	33,1	33,9	+0,8
• Assez sensible	55,8	52,3	54,6	54,7	+0,1
Total « plutôt sensible ».....	91,3	89,2	87,7	88,6	+0,9
• Peu sensible.....	7,0	7,2	9,1	8,4	-0,7
• Pas du tout sensible	1,6	2,8	3,2	3,1	-0,1
Total « plutôt insensible »...	8,6	10,0	12,3	11,5	-0,8
• <i>Ne sait pas</i>	0,1	0,8	0,1	-	
Total.....	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

2. Les domaines prioritaires de l'action publique en matière d'environnement

C'est la **réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère** qui apparaît comme le domaine dans lequel l'intervention de l'Etat est la plus attendue : 43 % des enquêtés la classent au premier rang de leurs attentes. Et si l'on s'intéresse aux deux premières actions citées, ce sont les **deux tiers de la population (63 %) qui considèrent primordiale l'intervention publique pour réduire la pollution atmosphérique** (Tableau 2).

Bien qu'elle soit moins fréquemment évoquée (42 % des citations cumulées), **la lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs** occupe la seconde place du classement.

Ce qui signifie, qu'au total, plus de cinq Français sur dix considèrent que l'Etat doit prioritairement agir pour réduire les pollutions de l'air ou de l'eau. **Pour une grande majorité de nos concitoyens, la protection de l'environnement est donc associée à la sauvegarde des ressources naturelles primaires.**

Un second groupe d'attentes se forme autour de trois sujets, recueillant chacun environ 20 % de citations cumulées :

- Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement (21 %),
- La sauvegarde de la faune et de la flore (19 %),
- La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire (19 %).

Enfin, l'élimination et le tri des déchets (15 %), la protection des paysages (11 %) et la lutte contre le bruit (11 %) sont trois thèmes où l'action étatique est, certes, attendue, mais avec relativement moins d'insistance.

Tableau 2

Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?

(Début 2001)

	<i>(en %)</i>		
<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	1 ^{ère} réponse	2 ^{ème} réponse	Cumul des réponses (1 + 2)
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	43,0	19,7	62,7
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	11,9	30,4	42,3
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	8,9	11,6	20,5
• La sauvegarde des plantes et des animaux	12,0	6,6	18,6
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	6,9	11,6	18,5
• L'élimination et le tri des déchets	4,6	10,4	15,0
• La protection des paysages	6,3	4,8	11,1
• La lutte contre le bruit	6,2	4,8	11,0
• <i>Ne sait pas</i>	0,1	0,1	
Total	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

➤ **La réduction de la pollution atmosphérique retrouve la place qu'elle avait il y a 3 ans**

Le Tableau 3 permet de dégager les principales évolutions intervenues dans les attentes des Français depuis 1994 (premières réponses). **Quatre** éléments principaux s'en dégagent :

- **La réduction de la pollution de l'air** a progressé, cette année, de 6 points. Ce gain lui permet de consolider sa première place, celle qu'elle occupe en fait depuis 1994. Mais le niveau atteint est maintenant comparable à celui de 1998.
- **La lutte contre la pollution de l'eau**, des rivières et des lacs avait déjà connu l'année dernière un certain recul. Celui-ci se poursuit, mais de façon plus mesurée (- 1 point).

- Deux baisses, plus marquées (de l'ordre de 3 points), sont intervenues cette année en ce qui concerne la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire et l'élimination et le tri des déchets.
- Enfin, **la demande de sauvegarde des plantes et des animaux** continue de gagner du terrain (+ 3 points l'an dernier, + 1 point cette année). Ce sujet prend même maintenant la deuxième place du palmarès, devant la lutte contre la pollution de l'eau. Il se peut que cette évolution soit directement liée aux retombées de la « marée noire » de fin 1999 et de ses dégâts sur les oiseaux et la faune aquatique.

Tableau 3

Les actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement

– Evolution des premières réponses –

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)									(en %)
	Début 1994	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	30,1	28,8	35,1	39,3	43,7	33,3	37,2	43,0	+ 5,8
• La sauvegarde des plantes et des animaux	11,0	8,4	9,9	9,3	9,2	8,0	11,0	12,0	+ 1,0
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,4	17,2	13,8	11,9	11,8	17,9	12,6	11,9	- 0,7
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	7,0	8,4	6,5	8,7	7,9	10,0	9,8	8,9	- 0,9
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire*	8,1	8,3	9,1	8,2	5,5	8,9	9,5	6,9	- 2,6
• La lutte contre le bruit	5,7	7,7	6,6	6,9	6,9	9,0	6,2	6,2	=
• La protection des paysages	7,2	8,3	8,0	7,4	7,1	4,8	5,9	6,3	+0,4
• L'élimination et le tri des déchets*	14,4	12,9	10,9	8,1	7,5	8,1	7,8	4,6	- 3,2
• Ne sait pas	0,1	-	0,1	0,1	0,2	-	0,1	0,1	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Ces deux items ont été modifiés en 1997. « L'élimination et le tri des déchets » a remplacé « l'élimination des déchets industriels » et « la lutte contre les risques de l'industrie nucléaire » a remplacé « la prévention des risques de l'industrie nucléaire ».

3. Les actions individuelles pour préserver l'environnement

Les actions de l'Etat sont une chose. Les actions individuelles, une autre. Et les Français semblent effectivement avoir conscience que, dans le domaine, les contributions personnelles ne peuvent avoir la même envergure que les actions collectives : pratiquement un enquêté sur deux (46 %) considère que c'est **par le tri sélectif des déchets qu'il peut individuellement le plus contribuer à la sauvegarde de l'environnement** (Tableau 3).

Est-ce là un révélateur de la diffusion du sentiment qu'agir **individuellement** dans le domaine environnemental est aujourd'hui de plus en plus difficile, les problèmes étant le plus souvent collectifs et planétaires ? Toujours est-il que l'idée de contribuer individuellement **au tri des déchets** est la seule qui n'a cessé de croître depuis 1996 : + 6 points en cinq ans.

D'ailleurs, la suprématie du tri sélectif en matière d'actions individuelles ne fait pas de doute : les gestes individuels envisagés ensuite (la réduction de la pollution de l'air, la sauvegarde de la faune et de la flore) ne sont chacun cités que par 11 % de la population, **soit quatre fois moins que la gestion des déchets**.

Notons que cette année, l'idée que c'est par la protection des paysages que l'on peut individuellement contribuer le plus à la sauvegarde de l'environnement s'est encore érodée : en perdant deux points, cette possibilité est passée au quatrième rang, alors qu'elle occupait la deuxième place de la hiérarchie en 1999.

Tableau 4

Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?

(Classement par ordre décroissant des réponses de 2001)	(en %)						
	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
• L'élimination et le tri des déchets.....	39,7	40,6	42,3	43,9	45,0	46,2	+ 1,2
• La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère.....	8,8	9,4	10,9	8,4	10,3	11,2	+ 0,9
• La sauvegarde des plantes et des animaux.....	13,4	11,1	11,1	11,3	11,4	11,2	- 0,2
• La protection des paysages	11,3	11,7	10,7	12,2	11,8	10,3	- 1,5
• La lutte contre le bruit	9,2	8,9	8,0	10,8	10,7	10,2	- 0,5
• La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs.....	7,4	7,6	7,3	7,5	6,1	6,2	+ 0,1
• Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	3,1	1,9	2,5	1,7	1,7	1,2	- 0,5
• La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	*	1,4	0,8	0,9	1,0	1,2	+ 0,2
• Ne sait pas	7,1	7,4	6,3	3,3	2,0	2,3	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Cet item n'était pas présent début 1996.

4. État et particuliers : des domaines d'actions complémentaires

De fait, sur ces sujets, **la répartition des rôles entre l'Etat et les particuliers** ne change guère depuis plusieurs années ; les écarts entre les deux types d'actions tendraient même plutôt à s'accroître, au moins pour les principales : dans les domaines où les particuliers ont le sentiment qu'on peut agir à titre individuel -l'élimination et le tri des déchets, et, dans une moindre mesure, la protection des paysages ou la lutte contre le bruit -, leurs attentes vis-à-vis de l'Etat sont, en termes relatifs, moins grandes (Graphique 1).

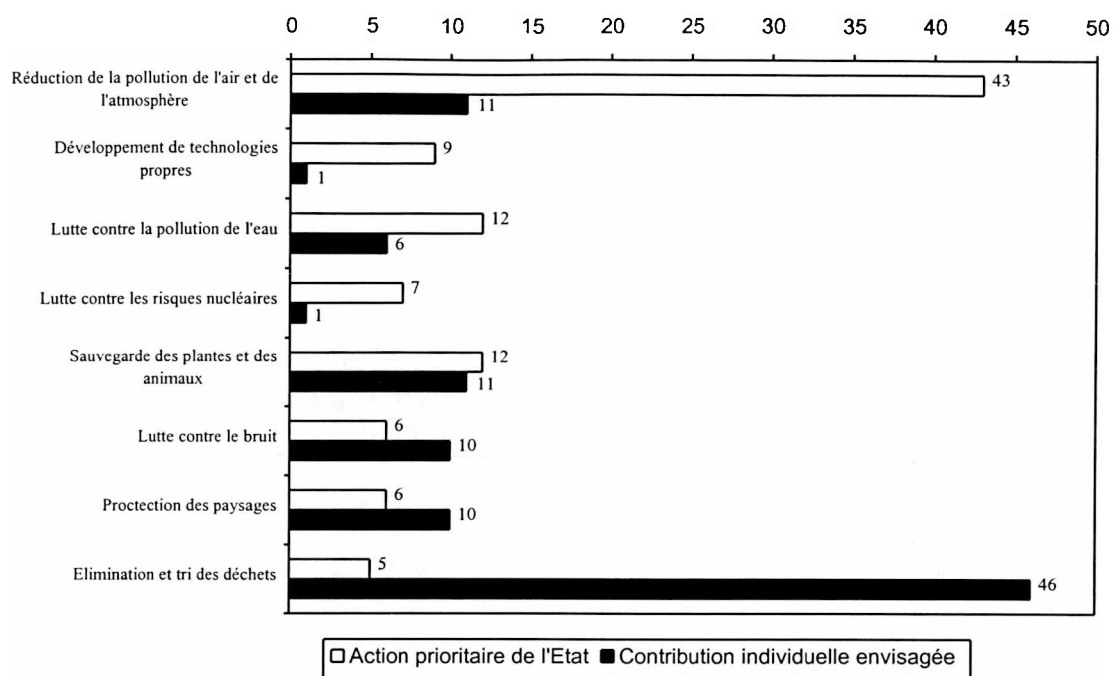
Inversement, c'est dans les domaines où leur propre possibilité d'intervention leur paraît limitée que les particuliers revendiquent davantage l'action de l'Etat. On trouve là, d'abord et surtout, la réduction de la pollution de l'air, mais aussi le développement de technologies propres, la lutte contre les risques nucléaires et celle destinée à limiter la pollution de l'eau.

Le seul cas où il y a « hésitation » dans la répartition des rôles concerne la sauvegarde des plantes et des animaux : 11 % des enquêtés estiment pouvoir apporter là leur contribution individuelle, soit pratiquement le même pourcentage que ceux qui considèrent que cette action est un domaine prioritaire de l'Etat (12 %).

Graphique 1

Une répartition des rôles entre l'Etat et les particuliers pour sauvegarder l'environnement

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001

B - Quelques gestes individuels en faveur de l'environnement

1. L'élimination et le tri des produits toxiques

Nous venons de le voir, le tri sélectif des déchets occupe une place particulière dans les sujets environnementaux, puisque c'est celui auquel nos concitoyens pensent qu'ils peuvent contribuer le plus à titre **individuel**.

On sait d'ailleurs qu'il s'agit bien là d'une réalité à laquelle de plus en plus de ménages adhèrent : **les pratiques de tri effectif se diffusent**. On en prendra deux exemples : au début 2001, 59 % de la population indiquent avoir, dans les douze derniers mois, trié leurs vieux papiers et journaux (contre 45 % il y a trois ans) ; 50 % disent avoir trié le plastique (contre 30 % en 1998)³.

La diffusion est également sensible en ce qui concerne une autre action individuelle, celle consistant à **se déplacer pour rapporter les produits toxiques (du type peintures, solvants ...) dans une déchetterie** : 52 % des Français disent s'y être prêtés dans les douze derniers mois, **soit 11 points de plus en cinq ans** (Tableau 5).

Dans ce domaine, ce sont les pratiques régulières qui sont les plus usuelles : 40 % des Français se sont, l'an dernier, prêtés régulièrement à cette action et 12 % plus rarement.

³ Questions posées par EDF dans la même enquête.

Tableau 5

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, vous-même ou un membre de votre ménage, mis de côté des produits toxiques (peintures, solvants, ...) pour les apporter dans un lieu approprié (déchetterie par exemple) ? *

	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001 (en %)
• Régulièrement	31,6	33,8	40,3	+ 6,5
• Rarement	9,4	15,0	12,0	- 3,0
• Jamais	59,0	50,8	45,3	- 5,5
• <i>Ne sait pas</i>	-	0,4	2,4	
Total (y.c. ne sait pas)	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* Le libellé de cette question n'était pas, en 2001, strictement identique à celui de début 1996 et début 2000. Ces années là, la formulation se référait à la seule action individuelle et non à l'action de l'enquêté ou à celle d'un membre de son ménage.

En tout état de cause, on note que ce sont surtout **les pratiques régulières** qui ont augmenté ces dernières années.

Le rapport ultérieur permettra de qualifier précisément les groupes où ces évolutions ont été les plus nettes.

2. La consommation de produits de l'agriculture biologique s'accroît

Une petite moitié de la population déclare avoir acheté, dans les douze derniers mois, des denrées issues de l'agriculture biologique (**45 % exactement**). Même si la consommation de ces produits est toujours plus occasionnelle que régulière, cela traduit **un net essor de ce type de comportement d'achat** : le pourcentage de consommateurs, après avoir assez longtemps stagné⁴, **gagne cette année 8 points** (Tableau 6).

Ce développement a même été un peu plus marqué chez les consommateurs réguliers (+ 4 points) que chez les occasionnels (+ 3 points).

⁴ Rappelons que le taux enregistré ici ne mesure pas la fréquence d'achat de ces produits, mais la survenance d'un tel achat **au moins une fois dans l'année**. Il ne permet donc pas de suivre l'évolution des quantités achetées, mais seulement celle des consommateurs intéressés.

Tableau 6

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous, vous-même, régulièrement, rarement ou jamais acheté des produits de l'agriculture biologique ?

								(en %)	
	Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001	
• Régulièrement.....	9,7	10,3	12,4	12,8	11,7	12,2	16,5	+4,3	
• Rarement.....	21,1	19,0	27,8	26,6	23,6	25,1	28,4	+3,3	
• Jamais	69,2	70,7	59,8	60,6	64,2	62,3	54,7	- 7,6	
Total (y.c. ne sait pas).....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Cette progression des achats de produits bios est certainement la résultante de la crise de confiance éprouvée par les consommateurs à l'égard de certains produits alimentaires. Crise de confiance qui a été exacerbée, cette année, par la « crise de la vache folle ».

Le rapport ultérieur permettra de déterminer dans quels groupes cette progression a été la plus forte. On peut néanmoins d'ores et déjà noter qu'il y a bien **un lien entre consommation de produits bios et craintes alimentaires** : parmi les individus inquiets des risques liés à la consommation de produits alimentaires, 48 % ont acheté, dans les douze derniers mois, des produits biologiques, contre 40 % chez les non-inquiets (Tableau 7).

Tableau 7

Fréquence de consommation de produits de l'agriculture biologique et craintes vis-à-vis des produits alimentaires
(Début 2001)

	Ensemble de la population	(en %)	
		Dont :	
		est inquiet des risques liés à la consommation de produits alimentaires	n'est pas inquiet des risques liés à la consommation de produits alimentaires
• Régulièrement	17	18	14
• Rarement	28	30	26
• Jamais.....	55	52	59
Total (y.c. ne sait pas).....	100	100	100

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

3. Les déplacements domicile/travail : les solutions individuelles dominant

On l'a vu, la réduction de la pollution atmosphérique est un domaine dans lequel nos concitoyens attendent beaucoup des décideurs publics. Parallèlement, ils n'ont pas vraiment le sentiment de pouvoir agir, à titre individuel, dans le domaine. Ceci n'est-il pas révélateur de leur attachement profond à l'automobile ou, plutôt, révélateur des difficultés qu'ils ont à s'en passer ?

On peut en prendre pour preuve le fait que pour se rendre sur leur lieu de travail, **une très large majorité d'actifs (66 % exactement) utilisent un véhicule individuel motorisé.**

Cette solution devance très nettement celle consistant à recourir à un ou plusieurs modes de transports en commun (16 %). Notons que 13 % des personnes interrogées se rendent à pied sur leur lieu de travail.

Incontestablement, ce sont les solutions individuelles qui dominant très largement.

Tableau 8

Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ou d'études ?

– Champ : actifs et étudiants ou élèves, soit 46 % de la population –

	(en %)
• Un véhicule personnel motorisé (voiture, moto, scooter, ...)	66,0
• Un transport en commun.....	14,1
• Vous y allez à pied.....	12,7
• Un véhicule partagé (avec des voisins, des collègues, des amis, ...).....	2,3
• Plusieurs transports en commun, avec des changements	1,9
• Le vélo	1,6
• C'est trop variable pour répondre	0,7
• Autre	0,6
• Ne sait pas.....	0,1
Total	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

➤ *De fortes disparités selon le lieu de résidence*

En fait, les variations sont fortes en fonction de **la taille de l'agglomération** où l'on réside : **le réseau de transports en commun**, l'offre, en un mot, sont évidemment extrêmement différents selon que l'on habite dans la région parisienne ou dans une commune rurale. De fait, 50 % des Franciliens concernés (actifs ou étudiants) utilisent les transports en commun pour rejoindre leur lieu d'activité, alors que ce n'est le cas que de 3 % des habitants de communes rurales (Graphique 3).

A contrario, 83 % des ruraux utilisent leur véhicule personnel, contre 33 % des habitants de l'agglomération parisienne.

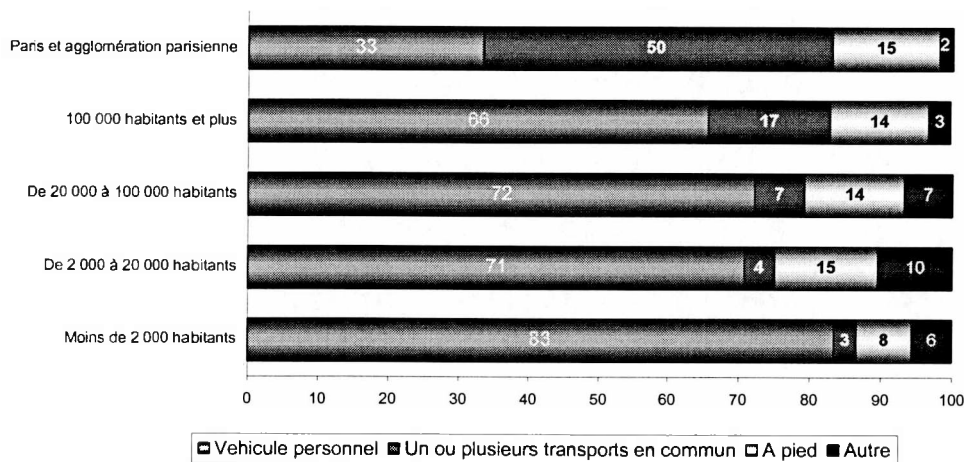
Dans les grandes villes de province, le recours aux transports en commun concerne 17 % des enquêtés, soit deux à trois fois plus que dans les petites communes ; mais c'est encore quasiment trois fois moins qu'à Paris.

Graphique 3

Le mode de transport habituellement utilisé pour se rendre sur le lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 46 % de la population –

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : 50 % des Franciliens utilisent un ou plusieurs transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études. Cette solution est utilisée par seulement 3 % individus demeurant dans une commune de moins de 2000 habitants

Les habitants de la région parisienne mis à part, les variations régionales sont, sur ces points, relativement limitées. Le Graphique 4 appelle cependant **trois remarques** :

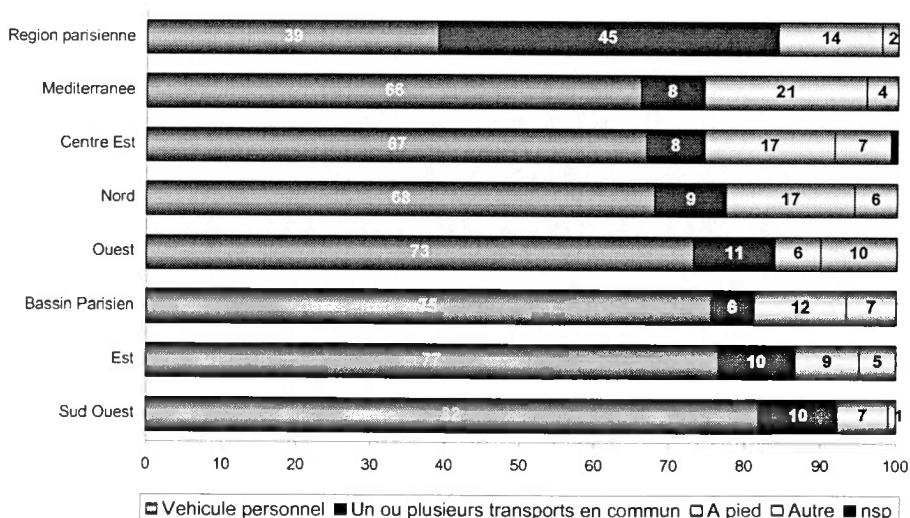
- Si c'est dans la Région Parisienne qu'on utilise le moins un véhicule individuel, les autres variations régionales sont nettement moins fortes. En fait, c'est surtout la région « Sud-Est » qui se détache : 82 % des actifs ou des étudiants y rejoignent leur lieu de travail (ou d'études) avec un véhicule personnel motorisé. Le taux est plus faible dans la région Méditerranée (66 %).
- La marche à pied, pour se rendre sur son lieu de travail, est davantage pratiquée dans la Région « Méditerranée » (21 %). Mais ce ne sont pas seulement le beau temps, le soleil qui jouent ici puisqu'on constate que, d'une part, on a assez souvent recours à la marche à pied dans le Centre Est (17 %) ou le Nord (17 %) et que, d'autre part, on utilise peu ce mode dans le Sud-Est (7 %).
- Le Bassin Parisien est la région où les transports en commun sont les moins utilisés (6 % des trajets), ou celle où peut-être l'offre est la plus faible.

Graphique 4

Le mode de transport habituellement utilisé pour se rendre sur le lieu de travail ou d'études

– Champ : actifs, étudiants ou élèves, soit 46 % de la population –

(en %)



Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

Exemple de lecture : 45 % des actifs ou étudiants de la Région Parisienne utilisent un ou plusieurs transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette solution est utilisée par seulement 6 % des habitants du Bassin Parisien

C - La consommation d'eau du robinet

1. La baisse de la consommation d'eau se poursuit

L'an dernier, une série d'investigations détaillées avait été réalisée pour le compte de l'IFEN et des Agences de l'Eau, sur la perception qu'avaient les Français de la qualité de l'eau des rivières et des lacs et sur la consommation d'eau du robinet⁵.

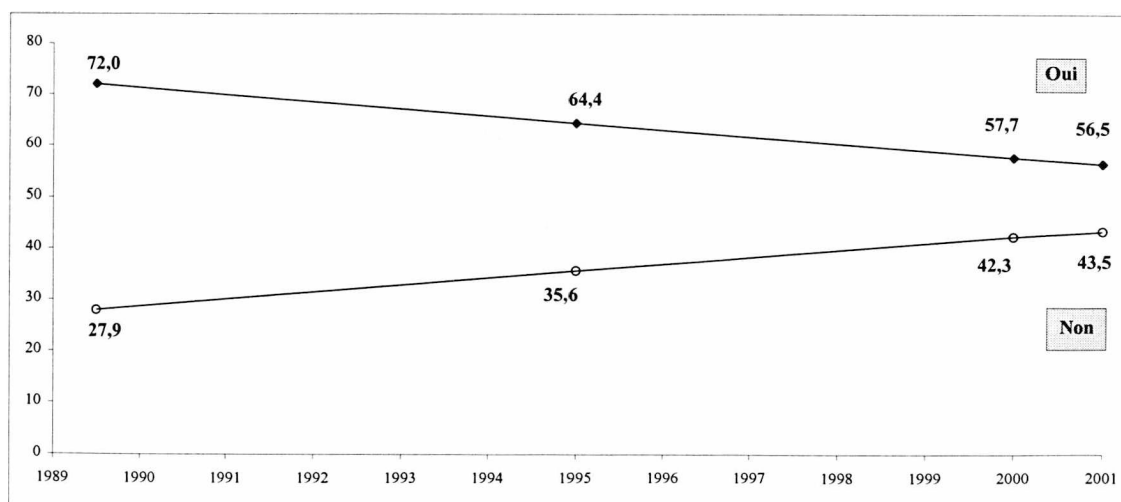
La baisse de consommation constatée entre 1989 et 2000 nous a incités à reprendre, cette année, deux des questions déjà posées dans la vague de l'an dernier.

La première, concernant la consommation habituelle de l'eau du robinet à domicile, confirme **la tendance à la baisse** mise en évidence depuis plusieurs années : 57 % de la population déclarent boire habituellement l'eau recueillie à leur robinet. Le taux était de 58 % l'an dernier, de 64 % en 1995 et de 72 % à la mi 1989. **Quinze points de diminution en douze ans !** La baisse de cette année (1,2 points) est faible, mais elle prolonge, **au même rythme**, le recul déjà enregistré depuis 1989 (Graphique 5).

Graphique 5

Chez vous, habituellement, buvez-vous l'eau du robinet ?

(en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

⁵ Cf. « La perception de la qualité de l'eau et la sensibilité de la population à l'environnement », étude réalisée par le CREDOC, septembre 2000.

En fait, si la diminution de la consommation d'eau courante se maintient à ce rythme, on peut calculer, par interpolation, que **d'ici cinq ans** (soit en 2006), **un peu plus d'un Français sur deux n'en consommera plus** (voir Annexe I).

➤ *Toujours de profondes variations régionales*

On sait (*cf.* rapport de l'an dernier) que la consommation d'eau du robinet est davantage influencée par les critères régionaux que par les caractéristiques socio-démographiques, même si l'âge est un critère très discriminant.

De fait, les habitudes diffèrent toujours très fortement selon les régions : les taux de consommation d'eau du robinet varient, en effet, presque du simple au triple. Ainsi, plus des trois quarts (78 %) des habitants de la région Méditerranée consomment cette eau habituellement, contre 33 % des résidents du Nord de la France (Tableau 9).

Mais on observe aussi **d'assez sensibles variations d'une année sur l'autre**. Ainsi, si l'on reprend les trois groupes de régions mis en évidence l'an dernier, on peut noter que (Tableau 9) :

- * Dans les régions où la consommation de l'eau du robinet est notablement inférieure à la moyenne (Nord, Ouest), il y a eu cette année **accroissement** du nombre de consommateurs (+ 6 à + 9 points).
- * Dans les régions de consommation « moyenne » (Région Parisienne, Bassin Parisien, Est) ou de « grosse » consommation (Sud-Ouest, Centre-Est, Méditerranée), **le nombre de consommateurs a plutôt reculé**. Deux exceptions : dans l'Est et dans la Méditerranée, le nombre de consommateurs est resté stable.

En un mot, le recul de cette année est **la résultante d'un double mouvement** : une remontée de la consommation dans les régions où elle était faible ; un recul assez sensible là où elle était assez forte.

Tableau 9

Le pourcentage de consommateurs habituels de l'eau du robinet, selon les régions

- Evolution 2000-2001 -

(en %)

	Début 2000	Début 2001	Evolution 2000-2001
Régions de « petite » consommation			
• Nord	24	33	+ 9
• Ouest	41	47	+ 6
Régions de consommation « moyenne »			
• Région Parisienne	53	48	- 5
• Bassin Parisien	56	53	- 3
• Est	59	59	=
Régions de « grosse » consommation			
• Sud-Ouest	71	63	- 8
• Centre-Est	75	73	- 2
• Méditerranée	78	78	=
Ensemble	58	57	- 1

Source : CREDOC - IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Exemple de lecture : au début 2001, dans la région Nord, 33 % de la population consomment habituellement l'eau du robinet, contre 24 % l'an dernier (soit 9 points de plus en un an)

Le rapport d'analyse ultérieur permettra de mieux détailler les mouvements intervenus cette année. Examinons maintenant les raisons avancées de non-consommation.

2. La principale cause de non-consommation : le mauvais goût

Nous avons également demandé aux non-consommateurs, comme nous l'avions déjà fait dans le passé à plusieurs reprises, de nous indiquer la raison principale qui motivait leur choix. Précisons qu'il ne s'agissait pas là d'une question « ouverte » : les modalités de réponses possibles étaient donc systématiquement fournies aux enquêtés (Tableau 10).

En fait, comme les années passées, ce n'est pas d'abord par crainte des maladies qu'une partie de la population ne boit pas l'eau du robinet : c'est surtout parce que **celle-ci leur paraît avoir mauvais goût** (37 % des réponses).

La seconde raison évoquée concerne **la trop forte teneur en calcaire** (21 %).

Il reste que 19 % des non-consommateurs craignent **la présence éventuelle de produits toxiques** et 13 %, **les maladies graves**⁶.

Tableau 10

Quelle est la principale raison pour laquelle vous ne buvez pas habituellement l'eau du robinet ?

- Champ : personnes qui ne consomment pas habituellement l'eau du robinet, soit 43 % de la population -

	(en %)
	Début 2001
<i>(Classement par ordre décroissant du cumul des réponses)</i>	
• En raison de son mauvais goût.....	36,7
• Parce qu'elle est trop calcaire	21,3
• Par crainte de produits toxiques (plombs et autres pollutions industrielles)	18,8
• Par crainte des maladies.....	10,1
• En raison de sa couleur ou de son manque de limpidité	3,9
• Pour une autre raison*	8,9
<i>Dont : - craintes pour la santé</i>	<i>3,0</i>
<i>- par choix d'une eau minérale</i>	<i>2,8</i>
Total (y c. ne sait pas)	100,0

Source : CREDOC - IFEN, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », début 2001.

* Afin d'éviter que les réponses ne se concentrent « sur la préférence envers une eau minérale », depuis la vague du début 2000, cette possibilité n'était pas proposée aux enquêtés. En revanche, les propos de ceux considérant que c'est « pour une autre raison » qu'ils ne consomment pas l'eau du robinet étaient recueillis en clair. C'est la post-codification de ces réponses, fournie en annexe, qui a permis de déterminer les autres raisons évoquées.

➤ Une montée des craintes sanitaires

Il reste que depuis l'an dernier, des évolutions importantes se sont produites : **la confiance dans les qualités sanitaires de l'eau du robinet a reculé, essentiellement par crainte de la présence de produits toxiques.**

⁶ 10 % craignent directement les maladies et 3 % sont des « autres réponses » évoquant indirectement les risques sanitaires, cf. Tableau 10.

En effet, la même question avait été également posée l'an dernier. De fait, sans revenir sur les évolutions antérieures (en 1989 et 1995, les modalités de réponses n'étaient pas strictement identiques)⁷, **deux observations principales** se dégagent de l'évolution des réponses des débuts 2000 et 2001 (Tableau 11) :

- * **La non-consommation liée à la crainte de produits toxiques a gagné 9 points.**
- * **Le mauvais goût n'est plus évoqué « que » par 37 % des gens concernés, contre 45 % l'an dernier.**

Certes, le mauvais goût et la teneur en calcaire constituent encore, à eux seuls, 58 % des raisons de non-consommation. Mais les non-buveurs d'eau du robinet mettent, maintenant en avant, à **32 %**, **les risques sanitaires** (produits toxiques, craintes des maladies). Ce taux n'était que de 23 % il y a un an.

Tableau 11

Quelle est la principale raison pour laquelle vous ne buvez pas habituellement l'eau du robinet ?

- Champ : personnes qui ne consomment pas habituellement l'eau du robinet -

(en %)

	Juin 1989	Début 1995	Début 2000***	Début 2001***	Evolution 2000-2001
• En raison de son mauvais goût.....	51,1	40,8	44,7	36,7	- 8,0
• Parce qu'elle est trop calcaire*.....	-	14,1	22,8	21,3	- 1,5
• Par crainte de produits toxiques (plombs et autres pollutions industrielles).....	5,9	11,5	9,9	18,8	+ 8,9
• Par crainte des maladies ou des risques sanitaires.....	6,6	7,9	12,7	13,1	+0,4
• Par choix d'une eau minérale (ou d'une eau de source)**.....	27,7	18,9	3,3	2,7	- 0,5
• En raison de sa couleur ou de son manque de limpidité.....	2,7	2,6	2,0	3,9	+ 1,9
• Pour une autre raison.....	6,0	4,2	4,6	3,1	- 1,5
Total (y c ne sait pas).....	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

* En 1989, cet item n'était pas proposé.

** En 1995, cet item était proposé directement aux enquêtés qui ne buvaient pas habituellement l'eau du robinet. En 1989, cet item était complété de la mention « par choix d'une eau minérale, pour ses produits bienfaitants ». En 2000 et 2001, afin d'éviter une concentration des réponses sur cette possibilité, « la préférence pour l'eau minérale » n'était pas proposée aux personnes interrogées. Cette modalité a été obtenue après coup, par une post-codification des réponses « autres »

*** En 2000 et 2001, les réponses « autres » ont été reclassées quand c'était possible.

⁷ Sur les problèmes posés par la comparaison des réponses de 1989 à 2000, voir le rapport de l'an dernier, déjà cité.

Il faut d'ailleurs préciser qu'il apparaît toujours, comme l'an dernier, **de profondes variations régionales dans les raisons avancées de non-consommation**. Mais les liens entre le taux de consommation réelle et les raisons de non-consommation ne sont toujours pas très affirmés : il n'apparaît de raisons qui seraient systématiquement plus –ou moins- mises en avant, soit dans les régions où le taux de non-consommation est élevé, soit dans celles où ce taux est faible.

Un constat se dégage cependant qui mérite d'être, d'ores et déjà, signalé : **la montée des risques sanitaires (peur des maladies, crainte de produits toxiques) comme raison de non-consommation s'est produite dans toutes les régions sans exception**, y compris dans celles où le nombre de consommateurs de l'eau du robinet s'est accru cette année.

Il y a certainement là le signe que le mouvement apparu en ce début 2001 traduit une attention soutenue des Français aux risques sanitaires engendrés par les éventuelles pollutions de l'eau. Le rapport d'analyse ultérieur mettra précisément en évidence les groupes socio-démographiques où ce souci a le plus augmenté.

* * *
*

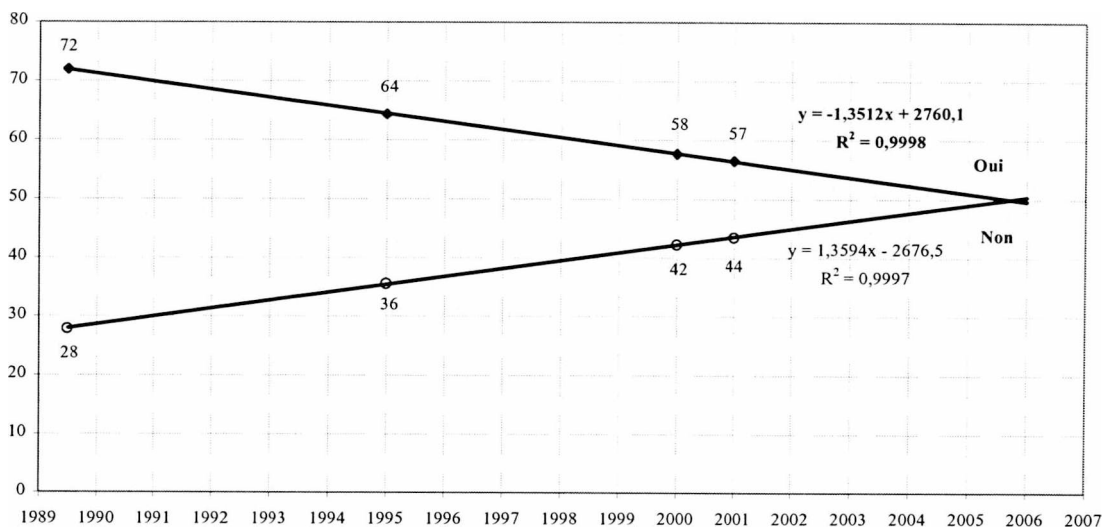
Annexes

Annexe I

Estimation de l'évolution de la consommation d'eau du robinet

Graphique A1
Estimation de l'évolution de la consommation d'eau du robinet

(en %)



Source : CREDOC – IFEN, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français ».

Annexe II

Carte des régions utilisées



Annexe III**Grille de post-codage : autre raison principale pour laquelle on ne boit pas habituellement l'eau du robinet**

01. **On craint qu'elle ne soit pas bonne pour la santé** : ne supporte pas cette eau pour des raisons de santé, trop de nitrates, il y a des pesticides, je ne la digère pas...
02. **Boit toujours, ou depuis longtemps, de l'eau en bouteille ou de l'eau minérale** : je préfère l'eau minérale, je préfère l'eau gazeuse, je prends de la Volvic, l'eau minérale contient des minéraux...
03. **Par goût, sans autre indication** : je n'aime pas l'eau.
04. **Par habitude, sans autre indication.**
05. **Possède un puits ou a de l'eau de source captée par ses propres moyens** : je possède un puits, je vais chercher de l'eau de source en montagne...
06. **Autres.**

Annexe IV

Liste des questions insérées à la demande de l'Institut Français de l'Environnement

(vague de début 2001 de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »)

Q1 - (Question posée aux actifs, aux étudiants et élèves)

Quel moyen de transport utilisez-vous habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ?

(Présentez la liste - une seule réponse)

. Un véhicule personnel motorisé (voiture, moto, scooter, ...)	66,0
. Un véhicule partagé (avec des voisins, des collègues, des amis, ...)	2,3
. Le vélo	1,6
. Vous y allez à pied	12,7
. Un transport en commun	14,1
. Plusieurs transports en commun, avec des changements	1,9
. C'est trop variable pour répondre	0,7
. Autre	0,6
. Ne sait pas	0,1

Q2 - Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, diriez-vous que vous y êtes très sensible, assez sensible, peu sensible ou pas du tout sensible ?

(Une seule réponse)

. Très sensible	33,9
. Assez sensible.....	54,7
. Peu sensible	8,4
. Pas du tout sensible.....	3,1
. Ne sait pas	-

Q3 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?
(Présentez la liste – classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} réponse citée	2 ^{ème} réponse citée
. La protection des paysages	6,3	4,8
. La sauvegarde des plantes et des animaux	12,0	6,6
. La lutte contre le bruit	6,2	4,8
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	43,0	19,7
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	11,9	30,4
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	6,9	11,6
. L'élimination et le tri des déchets	4,6	10,4
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	8,9	11,6
. Ne sait pas	0,1	0,1

Q4 - Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

. La protection des paysages	10,3
. La sauvegarde des plantes et des animaux	11,2
. La lutte contre le bruit	10,2
. La réduction de la pollution de l'air et de l'atmosphère	11,2
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	6,2
. La lutte contre les risques de l'industrie nucléaire	1,2
. L'élimination et le tri des déchets.....	46,2
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.....	1,2
. Ne sait pas	2,3

Et en ce qui concerne l'eau ...

Q5 - Chez vous, habituellement, buvez-vous l'eau du robinet ?

. Oui	56,5
. Non	43,5

Passez à Q8

Q6 - Quelle est la raison principale pour laquelle vous ne buvez pas habituellement l'eau du robinet ?

(Présentez la liste – une seule réponse)

. En raison de son mauvais goût	36,7
. En raison de sa couleur ou de son manque de limpidité	3,9
. Parce qu'elle est trop calcaire	21,3
. Par crainte des maladies.....	10,1
. Par crainte de produits toxiques (plomb ou autres pollutions industrielles)	18,8
. Autre, précisez : / _____ /	8,9
. Ne sait pas	0,3

Q7 - Au cours des douze derniers mois, avez-vous vous-même ou un membre de votre ménage :

(Citez un à un – une réponse par ligne – présentez la liste)

. Mis de côté des produits toxiques (peintures, solvants, ...) pour les apporter dans un lieu approprié (déchetterie par exemple) ?

L'avez-vous fait ?			
Régulièrement	Rarement	Jamais	Ne sait pas
40,3	12,0	45,3	2,4

Q8 - Et au cours des douze derniers mois, avez-vous, vous-même, régulièrement, rarement ou jamais acheté des produits de l'agriculture biologique ?

(Une seule réponse)

. Régulièrement	16,5
. Rarement	28,4
. Jamais	54,7
. Ne sait pas	0,4

* * *

*

